Les Amis de la Bibliothèque de Montréal

INFO-ABM

Vol 20 No 1 • AOÛT 2013

Bibliothèques en milieu carcéral

Sylvie Payette

On retrouve des bibliothèques dans toutes sortes de milieux : des bibliothèques publiques, privées, nationales, municipales, scolaires, universitaires, spécialisées... et parmi celles-ci, il y a les bibliothèques de prison, pour les détenus. Ces derniers mois, la télésérie *Unité 9* présentée à Radio-Canada nous a fait découvrir un milieu carcéral féminin et le personnage d'Élise, une criminelle qui purge une peine de 25 ans pour meurtre. Or Élise est devenue la bibliothécaire de son unité. Petite anecdote à ce sujet, les producteurs de l'émission sont venus acheter des documents à notre dernier Solde de livres ce printemps afin de garnir les étagères de cette bibliothèque fictive. Pour poursuivre dans la même veine, notre association cède aussi à la fin de la vente plusieurs boîtes de livres à divers organismes qui en font la demande. Parmi ces organismes et institutions dont les mandats sont très diversifiés, nous avons parfois comme clientèle des centres de détention. Cette année, c'est l'Établissement de détention de Montréal, mieux connu sous le nom de Prison de Bordeaux, qui a demandé un don. La réalité et la fiction se rejoignent-elles?

Mais que savons-nous de ces bibliothèques et du rôle de la lecture en milieu carcéral ? En voici un exemple surprenant : « Accorder une remise de peine de quatre jours pour chaque livre lu ; telle est la mesure pour le moins déroutante adoptée en juin dernier [2012] dans quatre prisons surpeuplées du Brésil. Que l'on juge cette initiative grotesque ou pleine de bon sens, force est de constater qu'elle place la lecture, mais plus généralement la culture, comme un outil de réinsertion »[1]. Plus près de chez nous, la Bibliothécaire Apothicaire, dont nous avons parlé dans le numéro de décembre 2012 de notre bulletin, a offert des *Ateliers de lecture aux petits soins*, au Centre de détention de Québec l'hiver dernier. Lors de ces ateliers, « des textes sélectionnés sont lus -contes, extraits de romans, poèmes, textes de chanson- et la lectrice-apothicaire facilite un échange autour des thématiques abordées. Des mouvements d'expression corporelle, des exercices de lecture à voix haute et de l'écriture automatique peuvent être utilisés dans les ateliers »[2]. Mais force est de constater que les prisons sont par définition des univers clos qui nous livrent peu d'information. Les prochains textes tenteront néanmoins de lever quelque peu le voile sur ce milieu parfois difficile à saisir.

Le mot du président

Bibliothèques de prisons

Claude Lemire

Vous remarquerez que notre dossier sur les bibliothèques en milieu carcéral traite de la situation de ces bibliothèques en France, aux États-Unis et même au camp de concentration de Guantanamo. Mais nous avons peu de renseignements sur la situation dans nos prisons canadiennes et québécoises.

Nous avons bien trouvé une directive de février 2012 des services correctionnels canadiens (*National Guide for Institutional Libraries*) qui énonce une philosophie, des principes et des règles de fonctionnement : ce document est fortement inspiré du document de l'IFLA dont il est question à la page 4. Mais nous ignorons dans quelle mesure tous ces beaux principes sont mis en pratique dans nos prisons.

Depuis plus d'une dizaine d'années, nous contactons les établissements correctionnels de Montréal pour les inviter à venir choisir parmi nos livres invendus à la fin du solde. Et quelques uns en profitent chaque année.

Nous sommes conscients que les dons de livres usagés ne sont qu'un expédient temporaire et à portée très limitée; il est essentiel que des bibliothécaires professionnels développent une collection valable et adaptée à chaque institution et qu'ils disposent pour ce faire de budgets adéquats.

Qu'en est-il? Les établissements carcéraux ont-ils développé de bonnes collections dans leurs bibliothèques? Ou bien comptent-ils principalement sur les dons du public? Malheureusement, nous ne le savons pas.

Notre 20e anniversaire

Notre association fête cette année son 20e anniversaire. C'est en effet le 21 janvier 1993 qu'Hélène Charbonneau expédiait à quelques centaines de personnes une lettre les invitant à se joindre à cette nouvelle association :

« *La bibliothèque publique doit trouver de nouveaux appuis lui permettant de remplir sa mission. Les associations d'amis de la bibliothèque sont une de ces formules susceptibles de lui fournir un soutien valable et productif.* »

Pour souligner cet anniversaire, nous avons décidé de réaliser un bel objet destiné aux enfants et à leurs parents : un accroche-porte sur lequel est écrit « S.V.P. ne pas me déranger, je lis avec PAPA » (et au verso : avec MAMAN). De nombreux accroche-portes ont déjà été distribués aux clients du Solde de livres 2013 et dans les bibliothèques de Montréal. Il nous fait maintenant plaisir d'en expédier un exemplaire à tous nos membres.

Nous prévoyons aussi inviter nos membres, nos bénévoles et nos partenaires à une soirée pour célébrer ces 20 ans d'existence. Cette soirée aura lieu le lundi 21 octobre prochain : vous recevrez une invitation formelle à ce sujet. Au plaisir de vous y rencontrer.

Info-ABM

Le bulletin *Info-ABM* est publié par *Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* (ABM). Tiré à 1 000 exemplaires, il se veut un outil d'information ainsi que de liaison avec ses membres et le réseau des bibliothèques publiques de Montréal. Il offre une information complémentaire à la documentation existante dans le domaine de la lecture et des bibliothèques.

L'*Info-ABM* est destiné aux membres des Amis de la Bibliothèque de Montréal, au personnel des Bibliothèques de Montréal, à leurs usagers ainsi qu'à toute personne ou groupe intéressé.

Coordination
Sylvie Payette

Collaboration
François Dussault, Claude Lemire, Micheline Therrien

Correction d'épreuves
Francine Tremblay

Mise en page et montage
JPP Communications

Impression
Copie Rapide

Les articles peuvent être reproduits à condition d'en mentionner la source.

Prix de vente : 2 $

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2013
Bibliothèque nationale du Canada, 2013
ISSN 1705-5526

3565, rue Jarry Est, 4e étage
Montréal (Québec) Canada H1Z 0A2
Tél : 514 872-9228
abm@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/biblio

Profession : bibliothécaire de prison

Jean Charbonneau est détenteur d'une maîtrise en sciences de l'information de l'université McGill, auteur, traducteur et bibliothécaire. Il a notamment publié deux romans ; *Comme un intrus*, en 2011 et *Tout homme rêve d'être un gangster*, en 2013 (Québec Amérique). En 2005, il postule pour devenir bibliothécaire au *Maryland Department of Correction*. Sa candidature ayant été retenu, il y restera 6 ans. Voici un survol de cette expérience qu'il a relaté en diverses occasions, entre autre lors de conférences présentées dans les bibliothèques de Montréal.

Devenir bibliothécaire de prison, c'est aller vers l'inconnu bien que comme l'écrit M. Charbonneau : « l'idée extraordinairement incongrue d'être entouré d'individus qui ont commis au moins une action répréhensible, criminelle ou démente m'a tout de suite frappé »[3]. Malgré l'omniprésence de la violence en prison, ce qu'il a surtout constaté c'est le profond ennui des prisonniers, « tel le mythe de Sisyphe derrière les barreaux » écrit Jean Charbonneau. Autre constatation : la clientèle est diversifiée. Outre le fait d'avoir commis un délit, il ne s'agit pas nécessairement de maniaques psychopathes. Parmi les prisonniers, des hommes intelligents et intéressants s'y morfondent. « En tant que bibliothécaire, je ne faisais pas partie de l'appareil oppressif aux yeux de la population. Au contraire, non seulement je n'avais aucun rôle négatif à leur égard, je leur offrais, dans la bibliothèque, des services dont ils voulaient, dont ils avaient besoin »[4] explique t-il.

Jean Charbonneau compare la bibliothèque de prison à une oasis. « C'est à peu près le seul endroit derrière les murs où règne le calme, où le silence a le droit d'exister ». En prison, la bibliothèque est perçue comme un lieu à respecter. Les détenus, du moins certains d'entre eux, apprécient beaucoup la bibliothèque et ils ne veulent pas qu'elle soit fermée pour des problèmes de violence. « Les détenus viennent non seulement pour y effectuer des recherches sur les ordinateurs et emprunter des bouquins, mais aussi pour s'asseoir à une table, pour lire le journal, tout en sachant que les chances de se faire trouer la peau ici sont très minces ».

Plusieurs détenus qui fréquentent la bibliothèque sont à la recherche de livres qui portent sur le droit car ils cherchent à documenter leur propre défense ; ils veulent changer leur sort. Pour des raisons de sécurité, ils n'ont pas accès à internet mais ils peuvent consulter des bases de données sur la jurisprudence avec l'aide du personnel. À souligner à cet effet que M. Charbonneau est le seul employé de la bibliothèque à ne pas être un détenu, certains le sont d'ailleurs à perpétuité.

Les détenus aiment aussi lire les journaux, les magazines, les encyclopédies. Concernant les ouvrages de fiction, on pourrait penser que les détenus veulent se changer les idées mais en fait les romans les plus populaires sont ce que Jean Charbonneau appelle des *urban fictions* ; livres dépeignant la vie dure dans les ghettos, la drogue, la prostitution, la pauvreté. Un auteur particulièrement apprécié est Daniel Goines. Selon Charbonneau, les détenus s'identifient à ces récits qui correspondent énormément à la réalité qu'ils connaissent ou ont connu avant leur emprisonnement. La plupart de ces hommes ont grandi dans un univers fermé (ghetto) et termineront leurs jours en prison. Il souligne le paradoxe de la bibliothèque qui normalement ouvre les horizons alors qu'en prison, du moins où il a travaillé, il n'y a souvent pas d'horizon. Il tentait souvent de leur proposer d'autres auteurs, d'autres lectures afin de leur permettre au moins de s'évader psychologiquement. Plusieurs ont avoué que cela leur avait fait le plus grand bien. Parmi eux, certains voulaient écrire leurs mémoires, et même devenir écrivains. Ils demandaient de l'aide pour trouver des magazines littéraires, des éditeurs mais force était de constater qu'ils n'étaient pas nécessairement des prix Nobel de littérature ...

Au bout de 6 ans, Jean Charbonneau a senti qu'il était moins motivé, plus irritable. Lui qui se décrivait comme une personne très diplomate, et dans ce milieu il faut l'être beaucoup pour ne pas froisser la susceptibilité des détenus, il devenait de plus en plus tendu. Le temps était venu de partir. Aujourd'hui, avec le recul, il ose penser qu'il a eu un impact positif sur la triste vie de ces gens.

Sources : Charbonneau, Jean. *Les mots, en prison…* Argus, hiver 2013. p. 48 – 51.
Santini, Sylvano. *Un bibliothécaire en prison*. Radiospirale.org. 27 avril 2012 radiospirale.org/capsule/un-bibliothecaire-en-prison

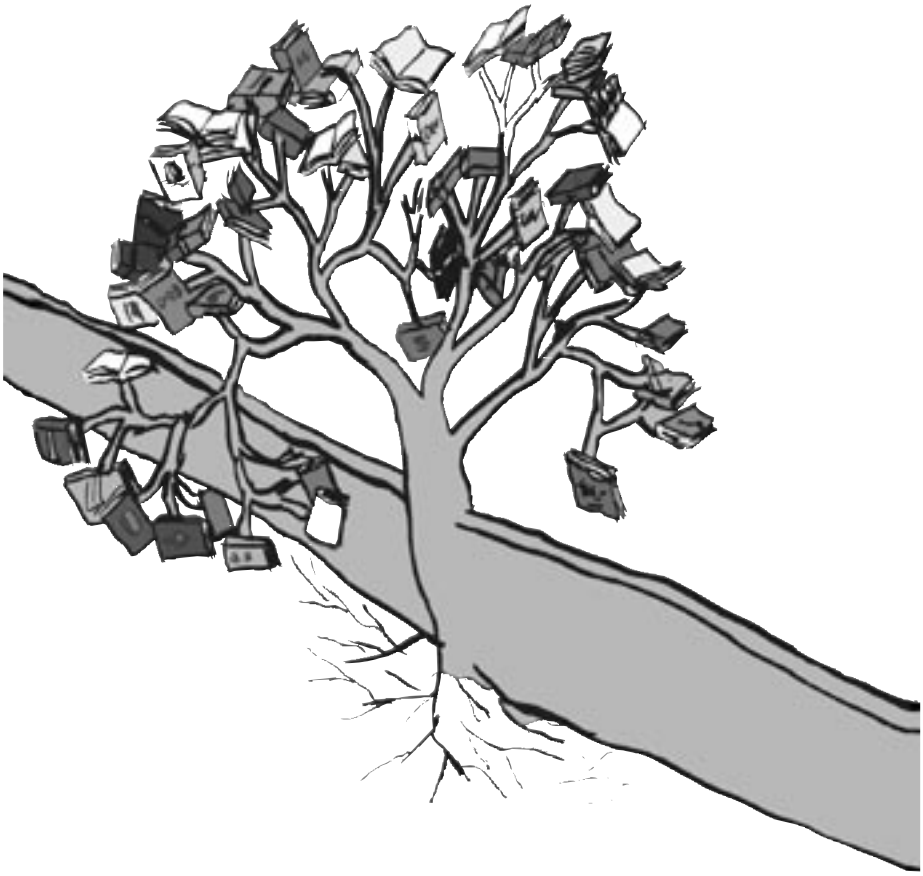

Les bibliothèques dans les prisons françaises

En France, les bibliothèques sont présentes dans 95% des prisons mais malgré cela, leur accessibilité n'est pas totalement garantie. En effet, « elle ne dépend pas de la seule volonté de l'usager, mais d'un ensemble de facteurs, parmi lesquels la disponibilité du personnel de surveillance de la prison, souvent requis par de multiples tâches. Ce n'est pas non plus parce que le lieu existe que les conditions d'accès sont convenables.

Il y a généralement plusieurs bibliothèques dans un établissement pénitentiaire, afin que les ouvrages soient disponibles aux détenus de différents quartiers – femmes, hommes, mineurs, etc. On trouve ainsi dix bibliothèques à *Fleury Mérogis*, la plus grande prison d'Europe. Des dépôts de livres sont également mis à disposition des arrivants, dans les quartiers disciplinaires et la nurserie. Olwen Lesourd, le directeur de l'association *Lire c'est vivre* qui gère l'ensemble des bibliothèques de cette maison d'arrêt explique que le cas de *Fleury Mérogis* est loin d'être représentatif de l'ensemble du système pénitentiaire français. […] En réalité, le fonctionnement et la qualité des bibliothèques restent tributaires d'enjeux autant pratiques que politiques. Les directeurs d'établissement où bien les élus locaux influent, par leurs décisions et selon leur volonté, sur les bibliothèques de prison. Leur gestion quotidienne peut ainsi être confiée à "des associations, du personnel pénitentiaire – conseillers d'insertion et de probation ou surveillants –, des associations socioculturelles qui n'ont pas de formation de bibliothécaire. S'agissant des partenariats avec les collectivités locales, il n'existe ici encore pas de normes. Dans les textes, environ 70% des bibliothèques de prison ont une convention avec une bibliothèque territoriale. Dans les faits, cela peut se traduire par un dépôt de livres, une intervention plus ou moins longue et fréquente".

S'ajoutent à cela d'autres obstacles tels que l'implantation géographique des prisons, souvent situées à la périphérie des villes, la place initialement prévue ou aménagée pour accueillir les bibliothèques, mais aussi le type de détenus qui, selon les profils, requièrent plus ou moins de surveillance.

Si l'on sait relativement peu de choses sur les pratiques culturelles en prison, différentes études attestent

que la lecture y reste une activité minoritaire. Les collections des bibliothèques de prison ne semblent quant à elles soumises à aucune contrainte juridique, les intervenants choisissant les ouvrages en fonction des budgets d'acquisition qui leur sont octroyés, ou par le biais de dons. Dictionnaires, atlas, bandes dessinées, périodiques, livres de philosophie, poésies, biographies ou encore ouvrages en langues étrangères figurent parmi les types de documents les plus demandés à *Fleury Mérogis*. Une diversité qui témoigne de multiples usages de la lecture.
[…]
C'est en 1985 que l'écrivain Philippe Claudel découvre l'univers carcéral, dans le cadre d'un stage de professorat à la maison d'arrêt de Nancy. De 1988 à 2000, il dispense dans cette même prison, en parallèle de son travail en lycée, des cours de français, de littérature, d'écriture et parfois même d'histoire de l'art à des détenus aux âges et niveaux scolaires extrêmement divers. Si le milieu pénitentiaire a depuis considérablement évolué, pour lui "la prison n'est pas différente de l'extérieur, les choses y sont simplement amplifiées. En conséquence, le livre a le même rôle en prison qu'ailleurs, mais en plus aigu, je pense".
[…]
Olwen Lesourd reste ainsi prudent quant au rôle de la lecture comme outil de réinsertion. Craignant l'instauration d'une vision utilitaire de la lecture, il tient à réaffirmer qu'elle est avant toute chose un droit. [5]»

Un retard considérable

« Espaces insuffisants, accès compliqués, circulations difficiles, collections pas toujours actualisées, budgets restreints, personnels professionnels en très petit nombre, les bibliothèques de prison [françaises] n'offrent pas aux personnes placées sous main de justice les services que celles-ci sont en droit d'attendre des pouvoirs publics. »[6]
Dès les années 80, des réflexions et recommandations pour améliorer la qualité des bibliothèques de prison ont été présentées aux instances concernées mais la mise en pratique n'a pas nécessairement suivi. En 2005, un rapport émis par le ministère de la Culture et de la Communication de France concluait à un fonctionnement insatisfaisant des bibliothèques de prison et proposait des recommandations pour impulser une dynamique de développement de ces bibliothèques et une structuration professionnelle. L'objectif visé était alors de rattraper le retard considérable des bibliothèques de prison par rapport aux bibliothèques publiques. La même année, l'IFLA[7] publiait un document intitulé « Recommandations à l'usage des bibliothèques de prison » rédigé par Vibeke Lehmann et Joanne Locke dans lequel les auteurs présentent plusieurs recommandations touchant 10 aspects à prendre à considération, soit : les champs d'application ; l'administration ; l'accessibilité ; l'aménagement et les équipements ; les technologies de l'information ; le personnel ; les moyens financiers ; les collections ; les services et activités ; les communications et le marketing. »

Le positionnement de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF)

Lors de son Congrès de Paris en 2009, l'ABF a voté à l'unanimité une « Motion sur les médiathèques pénitentiaires alertant le Ministère de la Justice et celui de la Culture et de la Communication pour qu'ils prennent en considération les études réalisées par les institutions ayant développé des expertises en la matière – comme l'IFLA – afin que les médiathèques des établissements pénitentiaires deviennent des lieux aux architectures pertinentes permettant de jeter les bases de la réinsertion sociale de chaque citoyen sous main de justice. »
L'ABF a ainsi créé le groupe de travail *Médiathèques/Bibliothèques d'établissements pénitentiaires*, afin de comprendre dans un premier temps pourquoi les progrès sont si lents en matière de lecture publique en prison, mais surtout, afin d'essayer de convaincre les responsables professionnels et élus politiques que la société aurait intérêt à reconnaître la légitimité des missions éducatives, sociales et culturelles pour les personnes détenues. Ce groupe de travail positionne sa vision autour des quatre axes suivants :

1. L'architecture des bibliothèques de prison

Ce premier axe touche la création et la situation physique des bibliothèques dans la prison. Le groupe de travail souligne à ce titre qu'il existe souvent un problème d'écoute de la part des concepteurs au niveau de la recherche d'un juste équilibre « entre le confort d'usage, la flexibilité, l'évolutivité et la rationalisation des surfaces. Une bibliothèque centrale de 100 m² minimum avec le bureau du bibliothécaire professionnel équipé de tous les outils électroniques et informatiques permettant de faire vivre la bibliothèque hybride, pourvue d'une salle d'actualité, d'un espace de formation multimédia, d'une aire d'exposition et d'accueil des animations dont les rencontres avec les invités, écrivains, conférenciers, musiciens, hommes de théâtre… devrait être prévue dans les plans de construction des nouvelles prisons et d'aménagement des anciennes. […]
Au même titre que les services éducatifs, sportifs et de santé, le service culturel en prison doit pouvoir se développer dans les bibliothèques. […]
La localisation des bibliothèques au sein des établissements pénitentiaires est une question importante aussi. D'une manière générale, il est cohérent que les bibliothèques soient placées en proximité des salles de classe, de formation, d'activités sociales, d'espaces culturels comme le théâtre, l'auditorium, le cinéma, si ceux-ci ne sont pas intégrés dans les médiathèques. »

2. Le personnel de la bibliothèque

a) Les détenus
Le groupe de travail recommande le recrutement d'un détenu bibliothécaire qui serait sélectionné par des bibliothécaires professionnels. S'il y a des commis détenus, ils devraient être supervisés sporadiquement par des bibliothécaires professionnels.

b) Les bénévoles
Certaines bibliothèques de prison ont recours à des personnes bénévoles non détenues. Habituellement, leur recrutement ne sera envisagé qu'en complément des postes professionnels et leur rôle en est un de renfort auprès des bibliothécaires professionnels. Ces personnes doivent avoir reçu une formation. À cet effet, il existe en France une Charte du bibliothécaire volontaire du Conseil Supérieur des Bibliothèques.

c) Les professionnels
« Les bibliothécaires professionnels sont les garants d'un véritable service de lecture publique pour les personnes détenues. Les bibliothèques de prison ne peuvent pas fonctionner sans eux. Mais la spécificité des lieux et des structures implique que ceux-ci soient formés au monde carcéral. La recommandation de l'IFLA d'un temps plein professionnel pour 500 détenus est une référence incontournable. Et dans les établissements de moins de 500 détenus, il est quand même nécessaire de prôner la présence d'un temps plein professionnel. La multiplication des animations envers cette population défavorisée, souvent à tous points de vue, économique, social et culturel […] permettra dans les conditions imposées par l'Administration pénitentiaire de remplir les missions liées au droit à la lecture et à la culture. »

3. L'implication des collectivités
Les établissements pénitentiaires sont intégrés à un territoire. C'est pourquoi, il est logique que les collectivités territoriales et leurs bibliothèques soient un partenaire essentiel du processus de gestion et d'animation des bibliothèques en établissements pénitentiaires.

4. La politique d'acquisition des documents
La spécificité des publics rencontrés dans les bibliothèques de prison implique qu'une Charte d'acquisition des documents soit rédigée pour satisfaire au mieux les lecteurs et offrir le reflet des tendances contemporaines dans tous les domaines de la connaissance. Cette Charte intégrera aussi les données de l'information et de la documentation électronique qui sont au cœur de l'élaboration et de la communication des savoirs.

Les Règles Pénitentiaires Européennes (RPE) favorisent l'institutionnalisation des bibliothèques de prison comme lieux d'éducation et de culture et incitent les bibliothèques publiques à participer à l'organisation du service de lecture. C'est en effet la logique du réseau qui s'applique dans ces circonstances toutes singulières. Alors quand bien même le coût pourra être conséquent, il sera toujours en deçà du coût des moyens sécuritaires déployés pour garder les détenus.

Instaurer des bibliothèques de qualité en prison

Les détenus doivent « pouvoir bénéficier des meilleures conditions de réception de l'information, de la documentation et des fruits de la connaissance qui lui permettront de développer ses pensées et ses idées et de participer activement au débat public. La médiathèque doit pouvoir favoriser auprès de cette population le goût du loisir et du divertissement et lui donner l'occasion d'exercer une activité récréative importante. Cela signifie concrètement que le bâtiment, le personnel et la coopération entre les institutions (ministères, collectivités territoriales, participations associatives publiques ou privées) doivent atteindre une excellence qui comblera le retard de plusieurs dizaines d'années.
Les Règles Pénitentiaires Européennes (RPE) favorisent l'institutionnalisation des bibliothèques de prison comme lieux d'éducation et de culture et incitent les bibliothèques publiques à participer à l'organisation du service de lecture. C'est en effet la logique du réseau qui s'applique dans ces circonstances toutes singulières. Alors quand bien même le coût pourra être conséquent, il sera toujours en deçà du coût des moyens sécuritaires déployés pour garder les détenus. Il s'agit, par delà la surveillance, de mettre en œuvre les outils et les institutions – parmi lesquelles la médiathèque -permettant d'envisager sérieusement la réinsertion des prisonniers, mission inhérente au service public pénitentiaire assuré par l'Administration pénitentiaire à laquelle participent d'autres services de l'État, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées. »

Sources :
En prison, des bibliothèques au rabais. France culture. 4 septembre 2012. www.franceculture.fr/2012-09-04-en-prison-des-bibliotheques-au-rabais
Philippe Pineau pour le Groupe de travail « Médiathèques/Bibliothèques des établissements pénitentiaires ». *Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises*. Association des Bibliothécaires de France. Janvier 2012.
Bürki, Reine. « Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises », BBF, 2013, n° 1, p. 94-95. bbf.enssib.fr.

La bibliothèque du camp de Guantanamo

« Derrière les clôtures et le barbelé du Camp Delta, vaste partie désaffectée du complexe de haute sécurité, un bâtiment préfabriqué possède néanmoins quelques caractéristiques d'une bibliothèque. A l'intérieur du local de fortune, l'atmosphère rappelle celle d'une bibliothèque succursale où les livres sont regroupés par langues et par genres au sein de diverses salles de stockage. […] Ici les usagers n'ont pas le loisir de se promener entre les étagères. Dans cet univers carcéral c'est le bibliothécaire en chef, un civil restant anonyme pour des raisons de sécurité, qui remplit lui-même des bacs en plastique d'une cinquantaine de bouquins.

Et une fois par semaine, ces caisses de ses sélections littéraires sont apportées au sein de chaque bloc de cellules. Quant aux 166 détenus enfermés parfois depuis plus d'une décennie, la plupart sans le moindre procès, ils sont autorisés à emprunter deux titres suggérés à la fois, voire à soumettre leurs demandes plus spécifiques à condition de respecter les règles de la prison.

Le catalogue de la bibliothèque serait composé d'environ 9 000 titres pour 18 000 ouvrages. Des éditions majoritairement écrites en arabe, et accompagnées de quelques échantillons de revues, DVD et autres jeux vidéo. Comme la liste reste limitée, en raison du budget insuffisant de la bibliothèque, avocats et familles des prisonniers peuvent leur envoyer des livres. Une pratique qui permettrait aux bénéficiaires de conserver les ouvrages 60 jours durant dans leur cellule, au lieu des 30 jours habituels.

Mais la préférence du lectorat incarcéré à Guantanamo se porterait, selon le témoignage du bibliothécaire en chef, principalement sur les ouvrages religieux. Quand bien même les détenus ne dédaigneraient pas certains titres occidentaux, comme du Gabriel García Márquez ou du Danielle Steel, et de véritables romans « hérétiques » comme les sagas *Harry Potter* et *Le Seigneur des anneaux*. Le bibliothécaire annonce par ailleurs que sont filtrés les contenus jugés blasphématoires, développant des thèses anti-américaines, ou extrémistes.

Un camp visiblement propice aux lectures, à sa manière, et qui peut susciter de véritables passions comme celle de ce détenu qui depuis sa cellule aurait lu trois fois le livre d'Orwell, 1984, et qui aurait rapporté à l'avocat David Remes, que l'œuvre dépeignait très bien l'atmosphère de Guantanamo. »

Source :
Derrière les barbelés, la bibliothèque du camp de Guantanamo. Là où lire délivre. ActuaLitté. 13 juin 2013.
www.actualitte.com/international/derriere-les-barbeles-la-bibliotheque-du-camp-de-guantanamo-43068.htm

La bibliothèque de Münster en Allemagne : un modèle inspirant

« Le manque de ressources et la limitation des budgets, ainsi que les circonstances spéciales des prisons et centres de détention, ont toujours créé des obstacles au fonctionnement efficace des bibliothèques de prison. Par exemple, la plupart des prisons de l'État allemands n'emploient pas de bibliothécaires professionnels. La gestion des bibliothèques de prison ne s'opère que rarement au niveau régional ; dans la majorité des cas, c'est le personnel de la prison qui doit gérer seul une bibliothèque institutionnelle.

C'est dans ce contexte que la prison de Münster a engagé un bibliothécaire professionnel en 2003, ce qui a mené à une réforme fondamentale et à l'expansion de sa bibliothèque et de son système d'administration.[8] […] La bibliothèque propose aujourd'hui près de 10 000 livres et autres supports dans une salle complètement rénovée, colorée et agréable, à un groupe cible dont la plupart des membres ne sont pas habitués à lire régulièrement. La bibliothèque de la prison de Münster a reçu le Prix de la bibliothèque allemande de l'année 2007 pour son travail remarquable dans le domaine social. Chaque année, le bibliothécaire et le directeur de la prison conviennent d'un plan de développement de la bibliothèque qui précise des objectifs spécifiques. Ce plan annuel de développement est le document de référence pour l'évaluation de la performance de la bibliothèque.

Presque toutes les tâches courantes sont effectuées par des détenus qui occupent le rôle d'assistants-bibliothécaires. Cela requiert un certain engagement de la part de la direction du personnel et une grande tolérance, car la plupart des assistants n'ont pas d'expérience professionnelle et sont limités dans les tâches qu'ils peuvent réaliser. Le succès de la bibliothèque de la prison de Münster montre que les bibliothécaires professionnels peuvent jouer un rôle important pour redynamiser une bibliothèque et créer un environnement alphabète attrayant qui favorise la culture de la lecture. Par le passé, c'étaient des enseignants, prêtres ou travailleurs sociaux qui se chargeaient des bibliothèques de prison, mais le transfert de sa gestion à des bibliothécaires professionnels a été un facteur déterminant dans le succès de la bibliothèque de la prison de Münster.

Le principal objectif de la bibliothèque de la prison de Münster est d'offrir aux détenus la possibilité d'utiliser leur temps libre de façon constructive.

Un aspect ludique

Les livres et ressources audiovisuelles donnent aux détenus l'opportunité de détourner leurs pensées de la prison et de « s'échapper » des barreaux qui limitent leur liberté physique. Faire de la lecture une activité agréable est une étape importante pour les détenus, pour qui l'expérience des livres est souvent négative.

L'éducation des détenus

De nombreux détenus ont un faible niveau d'éducation. Certains d'entre eux n'ont jamais obtenu leur diplôme de fin de scolarité, ou ont eu une scolarité difficile. Beaucoup d'entre eux commencent à lire en prison. L'un des objectifs spécifiques de la bibliothèque de prison est donc d'améliorer les compétences des détenus en matière de lecture et d'écriture, de les encourager à utiliser ses contenus de façon créative pour lire et de devenir des apprenants tout au long de la vie. En outre, le fonds de la bibliothèque est une source d'information et d'éducation sur un large éventail de sujets. Enfin et surtout, la bibliothèque fournit les supports pédagogiques qui sont utilisés dans le programme d'enseignement du Département d'éducation de la prison. Ce programme d'enseignement comprend une présentation de la bibliothèque et de ses ressources et forme les détenus à les utiliser de façon efficace. De plus, les enseignants peuvent suggérer à la bibliothèque l'achat de certains titres en fonction de leur plan de cours.

Le développement personnel

La lecture donne aux détenus une certaine intimité et un certain degré de liberté culturelle pour analyser leur vie, trouver de l'inspiration dans leurs lectures et atteindre un degré de conscience de soi plus élevé.

Une rénovation réussie

En 2005, il a été décidé d'engager des architectes professionnels pour refaire la bibliothèque à neuf. La nouvelle bibliothèque incarne l'idée selon laquelle les bibliothèques ouvrent des portes vers de nouveaux mondes. La salle, située au centre de la prison et dotée d'une entrée accueillante, invite les détenus à pénétrer dans un vaste espace haut en couleur. Des miroirs placés stratégiquement agrandissent l'espace et créent un effet kaléidoscopique. Les contenus de la bibliothèque sont présentés sur trois niveaux : sur des étagères ouvertes, des chariots mobiles et dans des armoires basses.

Une vaste collection

La collection de la bibliothèque comprend près de 10 000 livres, livres audio, CD, DVD, journaux et magazines en trente langues. Les plus de 2 000 titres en langues étrangères permettent aux détenus d'origine étrangère (plus de 50 pays) de lire dans leur langue maternelle. Outre les romans et les ouvrages généraux, la bibliothèque fournit des titres de lecture facile, des livres illustrés et des bandes dessinées, des journaux et des magazines, des livres audio, des CD et des DVD. Des lectures de différents niveaux de difficulté aident ceux qui ne savent pas bien lire. Des publications juridiques informent et éduquent. Les dictionnaires et encyclopédies ouvrent de nouvelles portes

aux lecteurs. Le fonds est régulièrement mis à jour grâce aux aides financières allouées par le gouvernement et à des dons de livres. Chaque année, 10 à 15 pour cent de la collection est remplacée par de nouveaux titres.

Le libre accès

Les détenus ont un accès direct aux collections de livres et de supports audiovisuels. Alors que la plupart des autres bibliothèques de prison n'accordent des prêts aux détenus qu'à partir d'un catalogue imprimé, l'accès libre est la norme à la prison de Münster depuis plus de vingt ans. Chaque semaine, pendant 15 minutes, les détenus peuvent choisir ce qu'ils veulent emprunter directement sur les étagères. De plus, il est récemment devenu possible d'accéder au catalogue de la bibliothèque à distance via un réseau intranet. Bien que l'accès des détenus à l'informatique soit restreint, la bibliothèque utilise des applications développées en interne pour gérer la collection. De plus, les détenus peuvent utiliser des ordinateurs pour effectuer des recherches dans le catalogue de la bibliothèque.

Les partenariats externes

Grâce aux efforts que le Département de la bibliothèque de la prison a déployés depuis 2003, un vaste réseau de coopérations de différents types s'est formé entre la bibliothèque de la prison et des organismes locaux, notamment des librairies, des maisons d'édition, l'université et, plus particulièrement, la bibliothèque publique de Münster. Par exemple, grâce à un système de prêts entre bibliothèques, les détenus ont accès à la collection de la bibliothèque publique de Münster. Le personnel et les stagiaires des deux bibliothèques se sont rendus visite mutuellement et des activités communes ont été organisées. […] La bibliothèque de la prison de Münster a travaillé en étroite collaboration avec d'autres organisations culturelles et a pu organiser plusieurs événements culturels pour donner aux détenus un aperçu de la vie en dehors des murs de la prison. Certains de ces programmes comprennent des lectures et des conférences d'auteurs et d'artistes.»

Source : Unesco. Bibliothèque de la prison de Münster. *Pratiques efficaces d'alphabétisation*. www.unesco.org/uil/litbase?menu=15&programme=110&language=fr

« Une enquête a été menée en collaboration avec le Centre de documentation pour la littérature en prison de l'université de Münster en 2006 afin d'analyser les habitudes de lecture des détenus. Sur les 200 questionnaires qui ont été renvoyés (40 pour cent des détenus ont participé), 79 pour cent ont déclaré avoir utilisé leur temps libre pour lire, ce qui fait de la lecture l'activité de loisir la plus populaire, devant la télévision, qui arrive en deuxième place. Soixante pour cent des répondants ont déclaré passer une moyenne de deux heures par jour à lire, ce qui, pour la majorité d'entre eux, est bien plus que ce qu'ils avaient l'habitude de lire avant leur incarcération. La majorité de ces lectures (88 pour cent) provient de la bibliothèque de la prison, le reste provenant d'autres détenus. Plus de 80 pour cent des répondants utilisent la bibliothèque chaque mois, et presque la moitié d'entre eux l'utilisent chaque semaine. L'information et l'éducation sont la principale raison de lire pour 83 pour cent des détenus. »

Notes et références pour tout le dossier

[1] En prison, des bibliothèques au rabais. France culture. 4 septembre 2012.
[2] bibliothequeapothicaire.com
[3] Charbonneau, Jean. Les mots, en prison … Argus, hiver 2013. p. 48
[4] Ibid, p. 49
[5] En prison, des bibliothèques au rabais. France culture. 4 septembre 2012
[6] Philippe Pineau pour le Groupe de travail « Médiathèques/Bibliothèques des établissements pénitentiaires ». Pour des bibliothèques de qualité dans les prisons françaises. Association des Bibliothécaires de France. Janvier 2012.
[7] International Federation of Library Associations and Institutions
[8] L'institution correctionnelle de Münster, l'une des prisons les plus anciennes d'Allemagne, a été construite en 1853. Aujourd'hui, elle héberge presque 560 détenus issus de 50 pays.

À la découverte des bibliothèques, lieux du savoir !

Micheline Therrien

Dans son nouveau livre *Architectures de la connaissance au Québec*, l'architecte Jacques Plante nous parle de ces lieux de mots et d'images que sont les bibliothèques. Il témoigne dans cet ouvrage de ses perceptions de chaque lieu, de ses interprétations et de ses sentiments pour ces établissements culturels. De plus, ce livre réunit plusieurs auteurs, entre autres, des historiens, des spécialistes de la bibliothéconomie, des concepteurs d'architecture.

Dans la préface de cette publication, Lise Bissonnette, écrivaine et journaliste, rapporte que la bibliothèque d'aujourd'hui est forte si son architecture est poétique, si elle dit la liberté, si elle contredit la tourmente et l'agitation du monde, si son architecture l'ancre dans son milieu.[1]

Découvrez dans ce volume de 250 pages l'évolution de ces architectures de la connaissance au Québec par le biais de 16 textes inédits, 450 photos et illustrations, 140 dessins en plan et en coupe et 33 textes descriptifs et fiches de projet.

La première partie de ce livre, *Essais, témoignages et une nouvelle*, laisse d'abord la parole aux historiens qui partagent leur vision des bibliothèques et la contribution de celles-ci à la société. Le bibliothécaire et historien Yvon-André Lacroix, par exemple, considère la bibliothèque comme « un espace de liberté et un actif incomparable dans l'affirmation de la démocratie[2] ». Ensuite, les architectes nous parlent des défis que représente la construction de bibliothèques au Québec et ce, dans une approche urbaine et humaine. Les travaux de recherche et de création des bibliothèques publiques de l'architecte Manon Asselin l'ont amenée à considérer la bibliothèque de quartier comme un « troisième lieu » favorisant ainsi la sociabilité[3]. Enfin, les artistes quant à eux apportent leur contribution à ces architectures que ce soit dans le design ou l'art, afin d'intégrer à ces lieux du savoir une touche artistique s'harmonisant à l'espace créé. De plus, deux écrivains participent à cet ouvrage dont Jacques Côté, auteur de romans policiers, visiteur assidu des centres d'archives et des bibliothèques pour dénicher leurs secrets les plus anciens lui permettant ainsi de fignoler ses polars. Et c'est Chrystine Brouillet, auteure québécoise, qui nous offre une nouvelle.

La deuxième partie, *Projets*, cède la place à l'auteur Jacques Plante, qui décrit avec passion l'histoire de chacun des projets ; qu'il parle des archives et des bibliothèques, des bibliothèques collégiales, universitaires et municipales, de la cinémathèque, des maisons de la culture ou de la littérature. Pour chacun, il nous apprend qui en est le client et où il se situe, qui sont ses concepteurs et ce qui le caractérise, soit sa superficie, sa capacité et ses collections. Et, pour appuyer son texte, les différents dessins en plan et en coupe accompagnés de photos couleur de l'édifice en question.

Tous les projets proposés dans ce livre sont plus intéressants les uns que les autres. Toutefois, trois d'entre eux m'ont principalement interpelée soit par le texte évocateur de l'auteur soit par les photos :

1. La Grande Bibliothèque, inaugurée en 2005 à Montréal, qui assure depuis un soutien aux bibliothèques publiques du Québec. Vous ne pourrez rester indifférent à son histoire. Une réussite inespérée pour ce qui est de la fréquentation d'un lieu de mots et d'images à la fine pointe de la technologie.
2. La Bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal, inaugurée aussi en 2005, décrite par l'auteur donne le goût de la visiter pour découvrir les pavillons Lassonde qui se distinguent par leurs couleurs et qui, selon Jacques Plante, enchantent encore aujourd'hui les étudiants pour ce qui est de l'organisation des lieux de travail.
3. La Bibliothèque Robert-Bourassa à Outremont, inaugurée en 1998, qui s'intègre naturellement au tissu urbain environnant. Elle a été l'un des premiers projets de la nouvelle génération de concours d'architecture tenus au Québec à la fin des années 1990. À découvrir !

Si pour vous, la bibliothèque est votre « troisième lieu de vie », vous consulterez ce livre avec plaisir et découvrirez comment architectes, concepteurs, ingénieurs créent ces lieux de la connaissance pour qu'ils soient des endroits où les visiteurs ont le goût de revenir et ainsi adhérer à la culture de leur milieu de vie. Après la lecture de ce livre, votre regard sera sûrement différent lors de la prochaine visite à votre bibliothèque de quartier.

Ne serait-ce que pour l'histoire de l'architecture de ces lieux du savoir, cet ouvrage vaut le détour et une visite dans une bibliothèque !

---

[1] Plante, Jacques. *Architectures de la connaissance au Québec* , Les Publications du Québec, avril 2013, p. VII

[2] Ibid, p. 34

[3] Ibid, p. 41-42

Le Droit du Prêt public

François Dussault

En 1982, le *Rapport du Comité d'étude de la politique culturelle fédérale* communément appelé le Rapport Applebaum-Hébert, est publié. Sous l'égide administrative du Conseil des arts du Canada, le Comité recommande au gouvernement de Canada d'établir un programme de paiement de droit d'auteur pour les livres en circulation dans les bibliothèques publiques.

Selon l'encyclopédie *World Book*, les bibliothèques jouent un rôle essentiel dans le réseau des communications et de l'éducation[1]. De toute évidence, le livre en bibliothèque connaîtra plusieurs usagers qui ne se procureront pas nécessairement l'ouvrage. Il n'apparaît que juste ou équitable que l'auteur ou le créateur littéraire soit rémunéré pour sa contribution aux bibliothèques publiques et que ses redevances ne soient pas limitées aux montants des droits d'auteurs pour la vente d'un livre.

Photo François Dussault

La paternité de l'idée d'un droit public au Canada revient à la *Canadian Authors Association* à la fin des années quarante. Les pays scandinaves avaient précédé le Canada et les États-Unis dans la rétribution des créateurs pour la circulation publique de leurs œuvres. La faible diffusion des ouvrages en langues scandinaves comparativement au français ou à l'anglais a incité ces nations à considérer une rémunération par un droit public. Soulignons que les pays scandinaves sont parmi les plus prolifiques en matière de création littéraire.

Après plusieurs années de consultations et discussions entre associations d'écrivains, éditeurs, bibliothèques et organismes culturels, le Programme du droit de prêt public a vu sa concrétisation en 1986 : un budget de trois millions de dollars est alors alloué par le Conseil du Trésor pour initier le Programme du DPP.

Sous la présidence d'Aline Apostolska, écrivaine et journaliste, le Conseil des arts du Canada administre le DPP par l'entremise de la Commission du droit du prêt public (CDPP).

Vingt-sept ans après ses premiers versements d'argent aux créateurs et écrivains, le programme devrait s'ajuster aux nouveaux supports de création et de diffusion, et multiples plateformes du cyberespace.

En ce moment, les formats d'ouvrages non imprimés ne sont pas admissibles. Il ne s'agit pas de discuter pour dire qu'un livre doit être écrit avant d'être numérique ou en ligne sur Internet, ou en fichier PDF. Un débat sur la valeur du livre numérique versus la valeur d'un document imprimé serait stérile. En fait, le livre devrait être redéfini : l'écrivain pourrait insérer dans un livre numérique ou en ligne des extraits sonores de chansons, de musiques ou d'allocutions historiques comme s'il s'agissait d'images; toute œuvre mérite d'être considérée.

Il faut voir la création littéraire ou artistique avec les yeux du XXIe siècle.

Du dactylo au cyberespace, en passant par la disquette, le disque compact, le fichier numérique, dans le but de reconnaître toute forme de contribution de l'artiste à la bibliothèque, le Droit du Prêt public devrait suivre l'évolution des supports de diffusion du livre. Souhaitons que le programme du DPP évolue au même rythme que nos technologies de création et de diffusion.

---

[1] *The World Book Encyclopaedia*, Vol. 12. p 234, 1992

Naissance des micro-bibliothèques

« Depuis 2009, le phénomène, parti d'une simple maisonnette pour livres bricolée à la main, revisite l'idée de la bibliothèque » écrit la journaliste Émilie Folie-Boivin qui enchaîne avec l'anecdote suivante : « Bill Wrigley a 80 ans. Il travaillait sur son terrain lorsqu'un pick-up rouillé rempli de ferraille s'est garé devant sa maison. Une barbe d'une semaine encrassant ses joues et la dégaine suspecte, le chauffeur s'avance vers lui : "Ma mère ne peut plus sortir de chez elle. Alors chaque semaine, je lui apporte trois livres que j'emprunte dans votre petite bibliothèque. Je voulais vous remercier pour ça."

[…] Sa bibliothèque d'une capacité de 30 livres fait partie depuis décembre dernier de l'organisation à but non lucratif *Little Free Library*. »

C'est Todd Bol, entrepreneur en commerce international du Wisconsin, qui a cloué la première planche de bois de sa *Little Free Library*, à la mémoire de sa défunte mère, professeure et mordue de littérature. Il a ajouté un écriteau "Prenez un livre. Rapportez un livre". Les gens ont adoré, et vite, les bouquineurs bricoleurs ont fait champignonner le concept en France, au Ghana, en Inde, bref, dans une quarantaine de pays. Pour 25 $, *Little Free Library* fournit aux apprentis bibliothécaires l'écriteau et un code de suivi. Le site Web propose aussi des plans pour construire cette résidence secondaire pour bouquins, à fabriquer avec du matériel qu'on trouve sous la main.

« Des gamins qui s'approprient le gazon autour des bibliothèques pour discuter au retour de l'école, des livres de cuisine retournés avec des biscuits au chocolat maison, des voisins qui trouvent enfin un prétexte pas trop tordu pour discuter ; alors que leurs micro-bibliothèques sont remplies d'œuvres de fiction, Bill Wrigley, Todd Bol et les autres membres ont ramassé des dizaines d'histoires bien réelles à raconter. »

« Chaque matin, Bill nettoie sa bibliothèque et descend au sous-sol piger dans sa réserve de 200 livres pour renouveler ses titres. Chaque jour, une dizaine d'emprunts s'effectuent, il observe les transactions de sa fenêtre. Les gens ouvrent la porte, regardent à gauche et à droite, par crainte d'être surpris en plein vol, malgré le panneau les invitant à ouvrir la petite porte. Il a des usagers réguliers. " Quand tu as des bons livres, tu reçois des bons livres en retour. Il y a des lecteurs qui m'en apportent des flambant neufs! " »

Très peu de cas de vandalisme sont répertoriés. « Quand ça arrive, c'est quelqu'un de saoul qui s'est accoté sur la porte et qui l'a brisée », explique M. Bol. Même dans le quartier touristique et achalandé de Bill Wrigley, les bibliothèques en libre-service sont sous une bonne étoile. « Les jeunes sacrent et boivent jusqu'à tard la nuit près de chez moi, mais ma micro-bibliothèque est intacte », dit-il. Je me sens en sécurité. On m'a raconté qu'aux États-Unis, la porte de la bibliothèque d'un propriétaire

Le Conseil des jeunes des bibliothèques de Montréal-Nord lance sa collection destinée aux adolescents

C'est dans une ambiance festive qu'a eu lieu le 4 mai dernier le lancement de la collection du Conseil des jeunes des bibliothèques de Montréal-Nord à la bibliothèque de la Maison culturelle et communautaire. Jeunes, parents, amis et élus étaient présents pour la coupe de ruban inaugural.

Le Conseil des jeunes des bibliothèques de Montréal-Nord (CDJ) a été mis sur pied grâce à l'entente en médiation culturelle intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et l'arrondissement. Ce conseil fait une grande place aux adolescents en suscitant leur participation active au sein des bibliothèques, avec l'appui de l'école secondaire Henri-Bourassa qui fait de l'implication des jeunes une forme de bénévolat reconnu.

Après deux années de labeur et de collaboration, le CDJ a réussi à constituer une collection de romans et de mangas pour les adolescents. Au fil du temps, cette collection se bonifiera et se renouvellera selon les intérêts des membres du groupe et au gré des modes que les jeunes suivent de près. Les livres de la collection portent le logo du CDJ et se trouvent dans une section spécialement réservée de la bibliothèque. Plaisir garanti !

Source : Arrondissement de Montréal-Nord, Division des communications

a été arrachée, et quand l'homme est sorti, il a vu quelqu'un s'éloigner dans la rue. Il l'a interpellé en criant : "Hey ! C'est à moi !" La personne s'est retournée en répondant : " Je sais ! Je pars chez moi la réparer !" »

Bill Wrigley explique que parfois, lorsque les gens rapportent un livre, ils laissent une note. Souvent des remerciements. Un jour, il a trouvé un dessin, réalisé par une fillette de première année, qui habite près de chez lui. « Elle a dessiné sa maison et dans la fenêtre, il y avait écrit: Merci ! »

Pour en savoir plus : www.littlefreelibrary.org/

Plus près de chez nous

Dans le quartier Rosemont, l'implantation récente du concept des bibliothèques libre-service ou micro-bibliothèques vient de prendre forme. Il y en a quatre actuellement dans Rosemont. Construites en bois, étanches et vitrées ; elles contiennent chacune plus d'une vingtaine de livres. Elles sont situées au centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme (5350, rue Lafond), au Petit Marché de l'Est (4451, rue Beaubien Est), de même que sur deux terrains privés, dont celui de Lyne Drouin, instigatrice du projet qui a participé à des cafés-citoyens et au forum culturel *Décider Rosemont Ensemble* l'an dernier. C'est là qu'elle a discuté de cette idée d'avoir des bibliothèques libre-service un peu partout dans l'arrondissement. « J'ai tout de suite senti qu'il y avait de l'intérêt et nous voici aujourd'hui à véritablement lancer ce mouvement », souligne-t-elle. Le concept est simple : vous apportez un livre, en bon état, qui plaira aux enfants et/ou aux adultes et vous le déposez dans la boîte. Vous pouvez alors y prendre un livre que vous n'avez pas lu et repartir avec celui-ci sans obligation de le rapporter.

Daniel Desputeau, agent de développement de *Décider Rosemont Ensemble* à la Corporation de développement communautaire (CDC) Rosemont affirme : « C'est en libre circulation, donc ça va changer dépendamment de ce que les gens vont prendre et laisser comme livre. Nous, on fera une petite tournée de temps en temps pour s'assurer que les boîtes ne sont pas vides ou qu'ils ne contiennent pas des trucs de propagande. »

L'idée est à peine lancée que déjà des citoyens et des organismes de l'arrondissement ont signalé leur intérêt d'avoir eux aussi une boîte libre-service sur leur terrain.

Un parrain célèbre

Michel Rabagliati souhaite beaucoup de succès aux bibliothèques libre-service de Rosemont et il a d'ailleurs accepté de parrainer ce projet. Selon l'auteur de la série des *Paul*, le concept des bibliothèques libre-service est « charmant et poétique ». Il pratique d'ailleurs déjà le don de livres dans des endroits publics. « Je laisse des livres, sur des bancs, dans le métro, dans l'autobus ou l'avion. J'écris même parfois des petits mots dedans du genre j'ai détesté ce livre, j'espère que vous l'aimerez », dit-il blagueur.

Pour savoir où retrouver les bibliothèques libre-service dans le quartier, il est possible de s'adresse à la CDC Rosemont, au 514 524-1797 poste 230.

Sources :

Folie-Boivin, Émilie. « Zoom – J'Invente la bibliothèque. De grandes histoires en libre-service », *Le Devoir*, 14 septembre 2012.
www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/359165/j-invente-la-bibliotheque

Beauchemin, Philippe. « Des livres en libre-service près de chez-vous », *Le Journal de Rosemont*. 30 avril 2013.
www.journalderosemont.com/Actualites/Vos-nouvelles/2013-04-25/article-3226819/Des-livres-en-libre-service-pres-de-chez-vous/1

Noel, Lisa Marie. « En manque de culture, une citoyenne initie les bibliothèques libre-service », *RueMasson.com*. 24 avril 2013. ruemasson.com/?p=21834

Le service de prêt entre bibliothèques (PEB) maintenant disponible dans toutes les bibliothèques de Montréal

Le service du prêt entre bibliothèques (PEB) permet désormais aux abonnés des Bibliothèques de Montréal d'emprunter dans une autre bibliothèque ou une autre institution au Québec ou ailleurs, un document qui n'est pas disponible dans le réseau.

Les Bibliothèques de Montréal n'exigent pas de frais pour les demandes de PEB. Des frais peuvent toutefois être réclamés par les bibliothèques prêteuses. Dans ce cas, ceux-ci sont assumés par l'abonné et sont payables à l'avance.

Si vous désirez faire une demande de PEB, adressez-vous à votre bibliothécaire. Un abonné peut demander un maximum de 3 documents à la fois. Les personnes autorisées à faire une demande de PEB doivent être âgées de 14 ans et détenir un dossier d'abonné en règle. Les conditions d'emprunt, comme la durée du prêt et la possibilité de renouvellement, sont déterminées par la bibliothèque prêteuse.

Ce service est offert uniquement pour les documents imprimés. Sont actuellement exclus de ce service les nouveautés, les documents audiovisuels, les ouvrages de référence, les journaux et périodiques (en format original), les jeux et jeux vidéo, les trousses d'animation, les documents électroniques et les documents à valeur historique ou patrimoniale.

Source : Bibliothèques de Montréal

La Bibliothèque du Boisé ; une bibliothèque du XXIe siècle

De nombreux citoyens ont franchi les portes de cette nouvelle bibliothèque publique située dans l'arrondissement Saint-Laurent lors de l'ouverture qui s'est tenue tout au long de la fin de semaine des 6 et 7 juillet derniers. Répartie sur deux paliers, la bibliothèque propose des espaces pour les tout-petits, les jeunes, les adolescents et les adultes ; des espaces accueillants et très bien aménagés pour répondre spécifiquement aux besoins de ces clientèles. On y retrouve aussi des salles d'animation et de formation, des espaces informatiques, des salons de détente et de lecture. La vaste collection documentaire compte 135 000 documents incluant CD, DVD et jeux vidéo. Il y a aussi un salon des langues et cultures offrant des documents en espagnol, en arabe et en chinois. La vue sur le boisé du parc Marcel-Laurin est magnifique et très apaisante. La décoration est sobre, le mobilier parfois très coloré ajoute du dynamisme à l'ensemble pour un résultat des plus réussi.

Cette nouvelle bibliothèque est la deuxième de l'arrondissement ; la bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent ayant été inaugurée en novembre 1965 dans le but de desservir une population de 30 000 résidents, population qui a depuis plus que triplé. Le projet a vu le jour et s'est concrétisé grâce à une entente entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal, connue sous le nom de programme RAC (rénovation, agrandissement et construction) de la Ville de Montréal.

La première pelletée de terre s'est faite il y a environ deux ans. Entre temps, le projet a remporté « un prix de design décerné par la revue spécialisée Canadian Architect. La bibliothèque innove en effet sur le plan de la construction. Le projet vise la certification LEED[1] or. Le défi est de minimiser l'impact du bâtiment sur l'environnement, tant sur le plan du site que sur le plan énergétique » a écrit Dominique Gazo, chef de section à la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent dans le numéro d'hiver 2013 de la revue *Argus*.

« Un an avant l'ouverture prévue, un comité a été mis en place pour travailler à la programmation des activités dans et hors de la Bibliothèque du Boisé et de la Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent. Six bibliothécaires se partagent les tâches en fonction des publics cibles : les communautés culturelles, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les gens d'affaires, les jeunes et les adolescents. […] Tout le travail de réseautage avec les organismes communautaires et scolaires est essentiel en amont, afin d'asseoir la bibliothèque dans son milieu physique et social » explique Dominique Gazo.

Gageons que les nombreux visiteurs auront rapidement le goût de s'approprier ce lieu aménagé avec goût. Outre la bibliothèque, le bâtiment accueille aussi la réserve du Musée des maîtres et artisans du Québec et un centre d'exposition.

Adresse : 2727, boul. Thimens, Saint-Laurent
bibliotheque.saintlaurent.ville.montreal.qc.ca
514 855-6130 poste 4450

Sources :
Gazo, Dominique. « La Bibliothèque du Boisé. Histoire d'une gestation pleine d'émotions pour notre personnel », *Argus*. Hiver 2013. p. 16 -18.
Une bibliothèque écologique à Montréal. *Radio-canada.ca*. 5 juillet 2013. www.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2013/07/05/008-bibliotheque-boise-st-laurent.shtml

[1] LEED : Leadership in Energy and Environmental Design

Les *Livres dans la rue* sont de retour !

Un animateur passionné, une couverture et un sac à dos rempli de livres, voilà tout ce qu'il faut pour faire découvrir aux jeunes de 4 à 12 ans le plaisir de la lecture. Depuis sa création, en 1982, le programme *Livres dans la rue* des Bibliothèques de Montréal rejoint les jeunes dans leur milieu de vie, soit dans les parcs, les cours intérieures attenantes à des HLM ou les organismes communautaires. Pour la période estivale, le programme bénéficie du soutien du Conseil des arts du Canada et des Amis de la Bibliothèque de Montréal.

Une activité sous le signe de la liberté

Jusqu'au 15 août, tous les après-midi du lundi au jeudi, des animateurs se rendent dans l'un ou l'autre des lieux désignés pour faire la lecture aux enfants. Le plaisir est au centre de cette activité qui se veut à la fois ludique et stimulante. Les animateurs s'adaptent aux besoins et aux goûts de chaque groupe d'enfants. Les jeunes peuvent écouter l'histoire qui est racontée ou feuilleter un livre seul. L'activité se déroule sans cérémonie, dans une atmosphère de détente et de liberté.

L'horaire des lieux de rencontres est disponible en consultant le portail des Bibliothèques de Montréal : bibliomontreal.com

Information : 514 872-2910

La bibliothèque L'Octogone est récipiendaire du Prix des bibliothèques 2012 du Club de lecture d'été TD

La bibliothèque L'Octogone de LaSalle s'est vue récompensée lors du dernier congrès de l'Association canadienne des bibliothèques en remportant le premier prix du volet français du Prix des bibliothèques 2012. Cette récompense s'ajoute à une vitrine bien garnie puisque la bibliothèque L'Octogone a déjà remporté le premier prix pour son club de lecture d'été en 2009 et le deuxième prix en 2007.

Assortis d'une bourse de 5 000 $ et décernés depuis 2007 par Bibliothèques et Archives Canada et la Banque TD, les Prix des bibliothèques visent à reconnaître les efforts déployés par les bibliothèques publiques pour faire la promotion de la lecture auprès des jeunes, grâce à leur club de lecture d'été. Les prix récompensent donc la créativité du personnel dans le choix des activités et l'usage de techniques novatrices pour intéresser et faire participer activement les enfants.

Source : Ville de Montréal

Vêtir la bibliothèque hors les murs

C'est ainsi que s'intitule ce concours de design de mode organisé par les Bibliothèques de Montréal et le Bureau de la mode qui vise à créer une pièce de vêtement qui permettrait d'identifier les animateurs des programmes hors les murs des bibliothèques.

Les Bibliothèques de Montréal souhaitent en effet identifier les animateurs des programmes d'activités hors les murs à l'aide d'un vêtement de style veste ou dossard qui sera à l'image des Bibliothèques de Montréal. Parmi les programmes de médiation visés, il y a *Contact* qui vise les tout-petits et leurs parents et *Livres dans la rue* pour les enfants de 5 à 12 ans. Que ce soit dans les parcs, les services de gardes, les cours de HLM, au CLSC, dans les organismes communautaires, maisons de la famille ou joujouthèques ; les animateurs sont là et seront bientôt plus clairement et joliment identifiés.

Le défi : la polyvalence du vêtement

Le défi à relever par les designers réside notamment dans la polyvalence du vêtement qui devra être approprié pour l'intérieur comme l'extérieur, ne pas gêner les mouvements (permettant par exemple de facilement s'asseoir par terre), ne pas être trop chaud ou salissant. Le tissu doit être résistant et facilement lavable. Il peut s'agir d'un modèle unisexe ou décliné en deux versions, pour homme et femme.

Les designers avaient jusqu'au 17 juin pour déposer leur candidature, puis trois finalistes ont obtenu une bourse de 1 500$ chacun pour développer leur concept. Le lauréat recevra une bourse de 5 000$ et assurera la supervision de la production des vêtements.

Source : Ville de Montréal

Lis avec Pitou

Prochainement aux bibliothèques du Vieux-Saint-Laurent et du Boisé, les enfants auront le plaisir de faire la lecture au sympathique chien *Capitaine* qui les écoutera très attentivement et qui sera accompagné de la zoothérapeute Nathalie Racine. Dans le cadre des activités de pratique de la lecture, les enfants sont ainsi encouragés à lire à haute voix. Cette activité est destinée aux enfants de 7 à 10 ans et l'inscription est requise.

Information : 514 855-6130

Le défi de lire à voix haute

Que ce soit par gêne, parce qu'on ne maîtrise pas la langue ou pour tout autre motif, certains enfants éprouvent de grandes difficultés ou un véritable blocage à lire à haute voix.

Tout comme les bibliothèques de Saint-Laurent, la bibliothèque de Côte St-Luc offre des activités de lecture intitulées *Paws to read* (Pattes à lire). Le quotidien *The Gazette* s'est intéressé à comprendre l'intérêt d'une telle démarche et nous présente Youssef, un petit garçon fraîchement arrivé du

Caire. Il parle le français mais comme il ne s'agit pas de sa langue maternelle et qu'il est très timide, il évite de lire à voix haute à l'école. Sachant qu'il aime beaucoup les animaux, sa mère l'a inscrit à cette activité. Et maintenant *Brandy*, un berger de Shetland, écoute attentivement Youssef sous la supervision de la bénévole Harriet Schleifer de *Therapeutic Paws of Canada* dont l'organisme vise à améliorer la qualité de vie de quiconque en a besoin à travers le lien humain-animal.

Mme Schleifer explique qu'une des raisons pour laquelle les enfants sont à l'aise avec les chiens, c'est que ceux-ci ne les jugent pas. Ils sont perçus comme empathiques et amicaux. Et comme la plupart des enfants adorent les animaux et que ceux-ci le leur rendent bien, il n'en faut pas plus pour briser la glace. Pour sa part Youssef n'a qu'une envie, revenir dès la semaine suivante.

Entraînement rigoureux

À noter que ces chiens font l'objet d'un entraînement rigoureux. L'animal doit être très sociable, aimer les étrangers et avoir un tempérament stable et calme.

Therapeutic Paws of Canada est un organisme à but non-lucratif dont les bénévoles accompagnés de leurs animaux de compagnie visitent des écoles, résidences pour personnes âgées, hôpitaux, etc. Voir le site www.tpoc.ca

Source : Polak, Monique. Montreal Diary: 'You can see the magic happening:' reading to therapy dog helps shy boy. Volunteer group brings program to Côte-St-Luc library. The Gazette. 19 avril 2013. www.montrealgazette.com/life/montreal+diary+magic+happening+reading+therapy+helps/8269466/story.html

L'Arène : une invitation au jeu

L'Arène est un site d'information sur les jeux et les activités ludiques montréalaises développé par les Bibliothèques de Montréal. Actuellement, plus de 200 jeux numériques (jeux vidéos, mobiles, en ligne) et jeux de table (ou jeux de société) y sont répertoriés. En pleine expansion, ce site offrira sous peu d'autres fonctionnalités et veut notamment favoriser un accès participatif.

Les critiques des jeux de L'Arène, ainsi que le contenu de certaines fiches, sont écrits par une équipe de collaborateurs. Des chroniqueurs sont aussi invités. On y retrouve un calendrier où il est possible de consulter les activités ludiques organisées dans les Bibliothèques de Montréal et autres lieux montréalais.

Les nouvelles acquisitions sont mises en valeur dans la « geekthèque ». Vous cherchez des suggestions de lecture ou des films en lien avec vos jeux favoris, l'Arène propose une belle sélection de titres qui se bonifiera au fil du temps. Ces suggestions ont été développées à partir de la thématique des jeux qui se retrouvent sur le site. Des documents généraux sur le jeu sont également suggérés. Tous ces documents peuvent être empruntés dans les Bibliothèques de Montréal.

Certains contributeurs font aussi des suggestions et proposent des descriptions pour les différents types de jeux. Pour être suggérés, les jeux doivent répondre à plusieurs critères de sélection, soit :

- la disponibilité au Québec
- la réception auprès de la critique et du public
- les prix et récompenses
- le contenu qui doit être approprié et original
- la disponibilité en français (pour les jeux de société)

www.arene.bibliomontreal.com/

Le VÉLIVRE dans le quartier Saint-Michel

Dans le cadre du projet *Plaisir de lire dans Saint-Michel*, mis en place afin d'offrir davantage de services documentaires aux résidents et aux organismes du nord-ouest du quartier (un secteur éloigné de la bibliothèque de Saint-Michel), voici le « Vélivre » ; une bibliothèque sur roues qui va à la rencontre des résidents du secteur ; une première dans le réseau des Bibliothèques de Montréal.

En plus de pouvoir consulter ou emprunter des livres, les résidents bénéficieront de l'expertise de la bibliothécaire Stéphanie Lamothe qui pourra tour à tour lire des histoires aux enfants, présenter des livres sur un thème choisi ou tout simplement faire découvrir des livres passionnants.

Du 3 juillet au 16 août, le « Vélivre » se rendra au parc Champdoré, dans les jardins communautaires de Lille et Champdoré, à la Joujouthèque Saint-Michel, au Phare de l'espoir de même qu'aux Habitations Emmaüs et Bruchési.

À travers le projet *Plaisir de lire dans Saint-Michel*, l'arrondissement collabore avec de nombreux organismes partenaires afin d'offrir des activités et services adaptés aux diverses clientèles : enfants, adultes et aînés. Le but visé est de faire découvrir le plaisir et l'utilité de la lecture. En ce sens, le projet comportera aussi dès cet automne les *Rendez-vous mensuels* (cafés-rencontres pour les aînés, heures du conte pour les tout-petits, sessions d'information sur les sites *Bibliojeunes* et *SOS Devoirs*).

Renseignements : 514 872-4250

Lancement des machin-Ô-livres

Quoi de plus simple que de se procurer, pour un dollar, un livre dans une machine distributrice au coin de la rue? C'est maintenant réalité dans l'arrondissement du Sud-Ouest, à Montréal. Pour ce projet pilote, des distributrices ont été installées près des piscines du square Sir-George-Étienne-Cartier, du parc Ignace-Bourget et du complexe récréatif Gadbois. Ces anciennes distributrices à friandises ont été modifiées et proposent maintenant une nourriture pour l'esprit.

Appelées Machin-Ô-livres, elles contiennent une centaine des romans, de recueils de poésie, de livres de science-fiction et de livres pour enfants, dont plusieurs à l'épreuve de l'eau. Pour une somme modique, on devient propriétaire d'un livre.

« Pour Montréal, c'est complètement inédit. Par contre, l'idée vient de la MRC Charlevoix, qui a installé une distributrice à la gare où on prend le traversier pour Saint-Siméon », explique la conseillère d'arrondissement du district Saint-Paul-Émard, Huguette Roy.

« En installant parasols, chaises longues et distributrices de livres, nous avons voulu recréer l'atmosphère de vacances à la plage et faire d'une baignade dans nos piscines municipales une expérience reposante, agréable et enrichissante », a déclaré Benoit Dorais, maire de l'arrondissement du Sud-Ouest et vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Chaque distributrice propose une centaine de romans et de biographies en format de poche ainsi qu'une rangée exclusivement réservée à des livres jeunesse. Les distributrices seront regarnies au fur et à mesure par l'arrondissement du Sud-Ouest. Pour l'instant, elles sont accessibles pendant les heures d'ouverture des trois piscines. Toutefois, si l'expérience est concluante, d'autres Machin-Ô-livres pourraient être installées ailleurs à Montréal.

Sources :

Des machines distributrices de livres font leur apparition à Montréal. *Radio-Canada.ca*. 4 juillet 2013. www.radio-canada.ca/nouvelles/arts_et_spectacles/2013/07/04/005-distributrices-livres-montreal.shtml

Lancement de Machin-Ô-livres : les premières distributrices de livres à petit prix à Montréal! *Arrondissement du Sud-Ouest*. 4 juillet 2013. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7757,84459659&_dad=portal&_schema=PORTAL

Nouvelles de l'association

Prix Hélène-Charbonneau

Claire Séguin, présidente de Communication-Jeunesse, l'auteur et illustrateur Gilles Tibo, la lauréate Mélanie Boutin et Claude Lemire, président des Amis de la Bibliothèque de Montréal.

En septembre 2012, Communication-Jeunesse annonçait le lancement du Prix Hélène-Charbonneau, visant à souligner le travail des responsables des clubs de lecture Livromagie et Livromanie et leur apport à la médiation de la lecture auprès des jeunes. Chaque année, des centaines d'enseignants, bibliothécaires et bénévoles animent ces clubs de lecture afin de transmettre aux jeunes le goût pour la lecture et la littérature d'ici.

Pour l'attribuer, l'émulation a été prise en compte: chaque fois qu'un club de lecture a participé à une activité, son responsable s'est vu attribuer une chance de gagner le Prix Hélène-Charbonneau qui a été décerné par tirage au sort et attribué à Mélanie Boutin, professeure et animatrice du club de lecture de l'École des Pionniers de St-Augustin-Desmaures. Le prix a officiellement été remis le 12 juin 2013, suite à l'assemblée annuelle des membres de Communication-Jeunesse. Madame Boutin a alors reçu une bourse de 1 000 $ offerte par les Amis de la Bibliothèque de Montréal ainsi qu'une lithographie de Gilles Tibo, réalisée à tirage limité.

Aussi membre honoraire de Communication-Jeunesse, Hélène Charbonneau a pour sa part reçu un hommage émouvant livré par des enfants, par la présidente de Communication-Jeunesse, Claire Séguin, ainsi que par l'animatrice Andrée Racine. La cérémonie aura permis de saluer cette femme exceptionnelle, pionnière de la médiation de la lecture auprès des jeunes au Québec.

Source : « Prix Hélène-Charbonneau : récipiendaire émérite », *Communication-jeunesse*, 17 juin 2013. www.communication-jeunesse.qc.ca/actualites/breves/fiches.php?id=50-56-18600

In memoriam
Gilles Riendeau

Notre association vient de perdre un de ses membres : Gilles Riendeau est décédé le 12 février dernier à l'âge de 68 ans. Il souffrait d'une maladie rénale depuis 2003 et avait été en attente d'une transplantation d'organe pendant plusieurs années.

Gilles a eu une longue carrière d'enseignant au primaire. En particulier, il a participé à la fondation de l'école primaire alternative Tourterelle (Brossard) et y a travaillé une dizaine d'années. Il a joint les rangs des Amis de la Bibliothèque de Montréal en 2000 et a été un an membre de notre conseil d'administration.

Il a été un bénévole très actif de notre Solde de livres depuis une douzaine d'années; même l'an dernier, alors que sa maladie le rendait beaucoup plus faible, il était venu plusieurs fois nous donner un coup de main et avait assisté sa conjointe Lise Mondou pour l'organisation de notre Journée des dons. Gilles était aussi une personne-clé pour notre bulletin Info-ABM, dont il a été correcteur jusqu'à l'été dernier.

Gilles laissera le souvenir d'un homme empreint de curiosité, participant assidûment à plein d'activités culturelles, un homme affable et apprécié de tous nos bénévoles, un homme dévoué et toujours prêt à rendre service.

Nos condoléances à son épouse, Lise Mondou, ainsi qu'à toute sa famille.

Claude Lemire

Prix Bédélys 2012

Depuis 2007, l'ABM remet chaque printemps une bourse de 1 000 $ au lauréat du *Prix Bédélys Québec – Les Amis de la Bibliothèque de Montréal* qui récompense la meilleure bande dessinée publiée au Québec au cours de l'année précédente.

La bande dessinée couronnée cette année est un album intitulé *Jane, le renard et moi*, publiée aux éditions La Pastèque. C'est donc à l'auteure Fanny Britt et à l'illustratrice Isabelle Arsenault qu'ont été remis le trophée (toujours aussi coloré!) et la bourse.

C'est Promo 9e art, un organisme voué au développement de la bande dessinée au Québec qui, depuis 1999, met sur pied des jurys pour sélectionner les meilleurs ouvrages publiés et remet aussi des prix dans les catégories suivantes :

• *Bédélys Monde* – Corporation des Bibliothécaires professionnels du Québec, pour la meilleure bande dessinée francophone, toutes catégories ;

• *Bédélys Jeunesse* – Ville de Montréal, pour la meilleure bande dessinée destinée aux jeunes de 7 à 14 ans. Ce prix a ceci de particulier que le jury est constitué de jeunes lecteurs recrutés dans les succursales du réseau des bibliothèques de Montréal ;

• *Bédélys indépendant* – Promo 9e art. Ce prix récompense la meilleure bande dessinée de langue française auto-éditée et auto-distribuée au Québec ;

Photo Denis-Carl Robidoux

Cette année, le Gala Bédélys avait lieu le 2 juin au Cabaret Lion d'Or à Montréal et était animé par la comédienne Sophie Cadieux.

Visite de la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales de l'Université de Montréal

J'ai eu l'occasion de participer, le 28 janvier, à la visite de la Bibliothèque des livres rares et collections spéciales de l'Université de Montréal. J'ai passé une agréable soirée. J'ai appris plusieurs choses étonnantes ! Nous avons pu voir d'anciens livres du Moyen-âge avec une couverture de bois munie d'une barrure permettant de comprimer les pages du livre afin de les protéger de l'humidité pour que le papier garde sa forme. Nous avons vu des livres datant des années 1400 et des manuscrits. Cela nous a permis d'en apprendre un peu plus sur l'histoire du livre : le papier utilisé, la couverture, les illustrations. Il y avait de tout ! Du livre surdimensionné au livre miniature placé dans un coffret d'environ 3 centimètres carrés. Malgré sa petite taille, il était même illustré ! J'étais toujours surprise de voir les trouvailles que M. Normand Trudel, bibliothécaire, avait préparées pour nous. De plus c'était impressionnant de pouvoir tenir ces livres entre nos mains.

La collection de la bibliothèque est volumineuse et nous n'en avons vu qu'une infime partie. Il y a encore beaucoup à découvrir. M. Trudel, par sa passion des livres et sa formation en histoire, a su me captiver du début à la fin en soulevant des points intéressants sur chacun des livres. Et l'intervention des participants a nourri notre curiosité à tous. C'était vraiment une soirée à ne pas manquer. J'en profite pour remercier les bénévoles du comité qui nous concoctent de si belles activités.

Ghislaine Hétu

Solde de livres 2013

Notre solde de livres s'est déroulé rondement le printemps dernier et, comme à chaque année, le public était au rendez-vous car nous avons réussi à vendre plus de 87 000 documents. Bien que la vente de livres adulte ait été plus faible que l'année dernière, nous avons remarqué une augmentation de la vente de livres jeunesse, de CD et DVD.

Fidèle à notre habitude de céder les livres invendus lors de la Journée des dons, 44 organismes de la région métropolitaine se sont partagés environ 27 000 documents. Parmi ces organismes, on en retrouve plusieurs dont le mandat est de venir en aide aux personnes démunies (Accueil Bonneau, Dans la rue), des centres communautaires et d'aide aux immigrants, centres d'alphabétisation, des résidences pour personnes âgées, etc.

Cent vingt-sept bénévoles ont travaillé efficacement pour assurer un bon déroulement de cet événement toujours aussi intense où plus de 120 000 documents doivent être triés et mis en vente et, le cas échéant, remis en boîte pour être donnés aux organismes précités, le tout sur une période de deux semaines.

Des partenaires incontournables permettent aussi la tenue du Solde de livres, le plus important étant sans contredit la Ville de Montréal, dont la Direction associée-Bibliothèques, les 30 bibliothèques de quartier qui nous cèdent leurs documents et l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie qui permet la tenue du solde à l'aréna Étienne-Desmarteau. À cela se rajoute l'entreprise Réno-Dépôt (pour le prêt de chariots), les magasins Renaissance, la Fondation Cultures à partager et le Centre de formation du transport routiers de St-Jérôme (CFTR).

Le Solde de livre sera de retour au printemps prochain. Au plaisir de vous y retrouver nombreux.

L'irrésistible attrait du papier fait main

Un atelier fort apprécié s'est déroulé le 29 mai dernier à la bibliothèque Ahuntsic de Montréal sous la direction de Claude-Aimée Villeneuve, une artiste chevronnée. Seize participants ABM tous très motivés ont plongé leurs mains dans des bacs de plastique remplis d'eau et de diverses substances (papier déchiqueté, papier journal, enveloppes, papier de soie, etc.) pour réaliser leur première feuille de papier artisanal. Il faut un certain temps pour maîtriser le geste de plonger un cadre de bois dans le bac et même les ménagères averties ont dû s'y prendre à plusieurs fois.

Le processus demande d'agir de manière précise et commande une attention sans faille. Consultant le catalogue de notre animatrice, on apprend qu'on peut faire du papier avec une foule de matériaux inusités comme des poireaux et de la rhubarbe. On peut aussi colorier la «pulpe» avec des substances variées. Un vrai plaisir à expérimenter qui m'a rappelé la peinture aux doigts des années de maternelle.

Les élèves appliqués ont si bien suivi les indications de notre maître en ajoutant des raffinements exclusifs, qu'ils se sont retrouvés à la fin de l'atelier avec de jolies feuilles de papier fait main. Même notre président s'y est mis.

Tous sont d'accord pour dire que les deux heures prévues ne sont pas suffisantes pour explorer la technique mais il y a fort à parier que certaines personnes vont s'y mettre dès cet été. Merci à Madame Villeneuve qui a semé en nous les germes de la créativité en explorant le recyclage de nos factures, cartes routières et factures d'Hydro-Québec.

Et si vous écrivez des lettres sur votre beau papier, n'oubliez pas d'indiquer : c'est moi qui l'ai fait!

Cécile Gagnon